

Ordonnance de Louis XIV, Roy de France et de Navarre. Donnée à Saint Germain en Laye au mois d'Aoust 1670. Pour les matières criminelles

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance de Louis XIV, Roy de France et de Navarre. Donnée à Saint Germain en Laye au mois d'Aoust 1670. Pour les matières criminelles

Auteur(s) : Louis XIV roi de France (1638-1715)

Adresse bibliographique : A Paris : chez les associez choisis par ordre de Sa Majesté pour l'impression de ses nouvelles ordonnances, MDCLXX

Description matérielle : 1 vol. ([7-1 bl.]-165-[1 bl.-46] p.) ; in-4

Note(s) : Français

Privilège du 15 mai 1667, cédé à Thomas Jolly et Denis Thierry qui y associent 11 autres libraires. - Sig. ã4, A-Cc4, Dd2. Armes royales gr. s. b. au titre, bandeaux, culs-de-lampe

Note sur l'exemplaire : Reliure de maroquin rouge, dos à 5 nerfs, compartiments ornés de fleurs de lys, plats décorés à la Du Seuil, armes et chiffre de Louis XIV frappés au centre des plats, roulette intérieure et sur les coupes, tranches dorées

Cachet "Ministère de la Marine et des colonies. Bibliothèque"

Sujet - Nom commun : Procédure pénale

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Ouvrages avant 1800